

COMMUNE DE PLOU

Rivo

L'édito
du maire

Actualités



Meilleurs voeux
2010

Associations



Passion



Histoire



Communauté
de communes



Bulletin
d'informations
municipal
Décembre 2009

N° 30



Sommaire

2

Le mot du Maire

3 à 5

Actualités

6 et 7

Associations

8

Histoires

9

Passion

10

Communauté de
Communes

11 et 12

Une feuille sous la
plume

Cher(e)s ami(e)s plourivotain(e)s, :

Vous avez élu votre équipe de conseillers municipaux, en mars 2008, pour réaliser un programme ambitieux. Aujourd'hui, nous travaillons ensemble à sa mise en oeuvre. Voici où nous en sommes :



L'assainissement :

Les diagnostics d'assainissement non collectif sur la commune sont pratiquement terminés. 25 % des installations sont considérées comme polluantes et nécessitent des travaux assez importants; 20 % sont acceptables et demandent des travaux d'adaptation mineurs.

L'étude d'assainissement collectif sur Penhoat est terminée. 170 habitations pourront être raccordées. Il s'agit d'un gros chantier qui se fera sans doute en 2 tranches, en fonction des modalités de subventionnement du Conseil Général. La solution de traitement la meilleure, du point de vue sanitaire et la moins coûteuse, est le refoulement vers la station d'épuration de Paimpol. Avant de lancer le projet et les demandes de subventions, nous attendons la réponse de la municipalité de Paimpol à ce sujet.

La voirie :

Les travaux de voirie 2009 viennent d'être réceptionnés. Comme vous avez pu le constater, 4 km de routes ont été refaits pour 127 000 Euros. En 2010, le chemin Louis Armez sera reprofilé et les réseaux enterrés. La commission municipale en charge des travaux proposera un nouveau programme de voirie avant le vote du budget 2010.

L'habitat :

Dans le souci de prendre en compte la conjoncture, de débloquer la situation concernant les ventes de terrains à Poul-Fave et de préserver l'avenir, le conseil municipal réuni le 14 septembre a autorisé, par 16 voix pour et 2 abstentions, la SEMAEB, chargée du projet, à commercialiser les lots à 49 Euros le m² au lieu de 61 Euros. Rappelons que la commune de Kerfot a vendu ses 28 lots à 37 Euros le m², avant la crise. La commune, pour équilibrer le budget, assurera sur 2 exercices, la réfection de l'allée de Poul-Fave et la voirie restante. L'objectif est de vendre ces 25 lots le plus vite possible pour éviter l'augmentation des frais financiers subie par la SEMAEB et que la commune cautionne.

Le bourg, les écoles, la mairie et les associations :

Le cabinet d'études « Atelier Découverte » travaille, à la mise en place d'un projet global de réhabilitation du Mézou : écoles, mairie, local associatif, plateau sportif, toilettes publiques. Les associations ont été consultées sur leurs souhaits et leurs besoins. Début 2010, nous vous présenterons les différentes options proposées et le conseil municipal pourra alors valider le projet retenu et définir un calendrier de réalisations selon les priorités choisies et les financements possibles.

La Communauté de Communes Paimpol-Goëlo :

Pour des raisons personnelles, Pascal Riou a souhaité passer la main en tant que délégué suppléant à la CCPG. Claude Le Hénaff a été élu par le conseil municipal pour le remplacer. Il sera particulièrement présent à la Commission « Eau et Assainissement » qui aura en charge l'assainissement non collectif, la production et la distribution d'eau potable à compter du 15 décembre 2009, suite à la dissolution du syndicat intercommunal du Goëlo.

Coat Ermit :

Le bureau d'études ASTEC, de Rennes, a été retenu par la CCPG pour élaborer un projet de réhabilitation de Coat-Ermit en lieu d'hébergement de scolaires, groupes et randonneurs.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'heureuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé pour 2010. Je vous invite d'ores et déjà à la salle polyvalente, le lundi 4 janvier 2010 à 18h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire
Michel RAOULT

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ,
COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ
AVEC VOTRE MANCHE
OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPALUX,
APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
CONTACTEZ LE 15 URGENCEMENT EN CAS D'URGENCE

116 116
0 820 300 300
www.gouvernement.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous



Naissances

Le 16 juin : Lisa et Yann LE GORJU ; le 17 juin : Ryan GUERIN ; le 25 juin : Cyprien BARBE ; le 29 juin : Noan LEFEBVRE ; le 7 juillet : Louka PORTES ; le 4 Août : Louna BARS , le 10 août : Madeline Garnier ; le 27 août : Benjamin OGER, le 5 septembre : Artus JOST ; le 24 septembre : Maewenn LE GRUIEC ; le 22 octobre : Elise POTIN ; le 3 novembre : Mathilde LOZACH ; le 5 novembre : Thais FLAVIGNY

Mariages

Le 25 juillet : Arnaud LE CAER et Solenn HAMONOU ; le 22 août : Emmanuel DELAHAYE et Valérie LE GOFF ; le 19 septembre : Yohann LABBE et Stéphanie SASSIER ; le 24 octobre : Christophe LE BELLEC et Patricia LE BRETON

Décès

Le 30 juin : GUYOMARD Ernest (84 ans) ; le 22 juillet : LE RIOU Marcel (78 ans) ; le 13 septembre : LE MASSON Divy (16 ans) ; le 4 octobre : LAMIDON Stéphane (36 ans) ; le 6 novembre : LABBE Claude (60 ans) ; le 7 novembre : L'HOSTIS Alexandrine née Moignet (85 ans) ; le 12 novembre : OMBRONE Henri (90 ans) ; le 18 novembre : HENRY Maria née NICOLAS (86 ans) ; le 20 novembre : LEC'HVIEN Louis (86 ans) ; le 1er décembre 2009 : SEVESTRE Raymond (60 ans)

Inscription sur la liste électorale

Les 14 et 21 mars 2010, les électeurs seront appelés à participer aux élections régionales.

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale et vous avez jusqu'au jeudi 31 décembre 2009 pour accomplir cette démarche.

Si vous êtes nouveau Plourivotain ou si vous avez changé d'adresse, prenez contact avec les services de la mairie.

Pour s'inscrire, il faut se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que d'un justificatif de domicile.



Un outil pour l'emploi

L'Espace Emploi associe la Communauté de communes Paimpol-Goëlo, le pôle emploi, la Mission Locale pour l'emploi des jeunes, l'association Ohé PROMETHEE (travailleurs handicapés). Il accueille et informe le public en recherche d'emploi et les entreprises. Il organise le fonctionnement des services associés et des autres intervenants.

Centre Dunant – 1 rue Dunant- Paimpol
Tél : 02-96-20-43-79
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le permis de détention des chiens dangereux

Le permis de détention des chiens de 1ère et 2ème catégorie est **obligatoire au 1er janvier 2010**.

Il est délivré par arrêté du maire sur présentation des pièces justificatives suivantes :

Identification de l'animal; vaccination antirabique en cours de validité, assurance et responsabilité civile, stérilisation pour les chiens de catégorie 1, évaluation comportementale du chien, attestation d'aptitude du maître, bulletin du casier judiciaire n°2.

La voltige équestre

Contrairement à l'idée que l'on peut se faire de cette discipline, la voltige ne s'adresse pas seulement à des cavaliers expérimentés et gymnastes. Elle permet de s'initier ou de se perfectionner dans d'autres disciplines équestres.

La voltige peut se pratiquer dès l'âge de 5 ans, elle permet au cavalier débutant de se consacrer pleinement à la maîtrise de son équilibre à cheval dans les 3 allures. L'équilibre et la décontraction sont le fondement d'une bonne maîtrise du cheval. C'est ce que l'on appelle « la mise en selle ».

Lorsque le cavalier voltigeur commence à maîtriser son équilibre assis, nous abordons plus spécifiquement la discipline voltige. Le cavalier commencera à bouger dans tous les sens sur le cheval avec des appuis différents : bras, genoux, pieds. A ce stade, un échauffement et une préparation au sol et sur le tonneau est indispensable, et fait partie de la séance de voltige.

Enseignante d'équitation depuis 16 ans, Gwennola BENIS a expérimenté la pratique de l'équitation dans diverses disciplines. La voltige est pour elle une composante importante pour la connaissance du cheval et sa pratique de mise en selle. Pour cette raison, les cours de voltige ne sont pas consacrés uniquement à la monte sur le cheval : apprendre à préparer le cheval, avoir une connaissance de son comportement pour comprendre certaines réactions, se déplacer avec lui aux 3 allures font partie du contenu des séances.



La voltige est donc une activité complète pour les enfants : elle permet de découvrir l'équitation de manière originale et sécurisante, de pratiquer des exercices simples de gymnastique et de favoriser la création artistique. Le rapport avec l'animal favorise également l'épanouissement personnel.

Les cours de voltige ont lieu le mercredi après-midi à Quemper-Guezennec. Des journées découvertes et des stages pendant les vacances scolaires sont également proposées.

Renseignements et inscriptions :

TEL : 06 84 55 61 91

MAIL : gwenola.benis@orange.fr

Conseils du Chef
Cours de cuisine à domicile

Nicolas Hubert vous propose ses cours de cuisine à thème, seul ou en groupe, dans votre cuisine ou chez lui à Plourivo.

Les propositions du chef :

- Repas gastronomique
- Apéritifs dînatoires
- Produits de la mer
- Pâtisserie
- Confiserie et chocolat
- Mes premiers pas en cuisine...

Le chef de chef sera à votre service de la réservation.

Vente de matériel ou de matières premières en fin de cours.
Aide à la réalisation d'un dîner pour une réception ou autre.
A partir de 3 invités, pour la personne qui reçoit le cours est offert !

Apprenez à cuisiner comme un Chef

02 96 55 99 94
06 99 30 22 27

conseilsduchef@orange.fr

Gwez Elagage : La taille raisonnée

Erwan le TIRRAND a depuis le mois de septembre, installé son entreprise d'elagage sur notre commune. Fort d'une expérience dans divers entreprises paysannes, notre artisan a décidé de se mettre à son compte il y a maintenant 3 ans.

Erwan se charge de l'abattage, de la taille et du démontage de tout type d'arbre. Il travaille sur corde, à la tronçonneuse, à la scie.

Contact - 2 moulin Guezennec - Plourivo - 06 87 83 44 75.



Job Le Grand, doyen de la commune

Job fêtera ses 92 ans le 23 avril, jour de la Saint-Georges. Après une hospitalisation à Paimpol puis Tréguler, Joseph a pu revenir chez lui, chemin de N'all Guer où il habite depuis sa retraite en 1983. Il reçoit tous les jours la visite de l'infirmière et se fait livrer les repas à domicile par les services du CASD.

Tous les dimanches, il fait son tiercé avec un ami. Il s'informe régulièrement de la vie locale et nationale grâce à ses nombreux visiteurs, à la lecture d'un quotidien et bien sûr à la télévision. Job a toujours suivi de près les événements de la commune et y a même participé au moment de la seconde guerre mondiale.

Mobilisé, il a été blessé à la jambe en bord de Loire et par la suite, avec d'autres Plourivotains, il a participé à des actions de Résistance organisées par le maquis de Kerfot.

Jusqu'à sa retraite, Joseph a tenu une exploitation agricole à Kernormand, près de Penhoat.

Pendant son activité, il a restauré la maison où il vit actuellement, en aménageant une partie pour son « commis » de toujours, Jean Gillet. Celui-ci n'a malheureusement pas profité très longtemps de sa nouvelle habitation. Grand supporter des « Ecureuils de Plourivo », jusqu'à son hospitalisation, il ne ratait jamais un match, même ceux joués à l'extérieur. Aujourd'hui ce sont ses copains qui le tiennent informé de la vie du club. En retraite, il a beaucoup joué aux boules et aux cartes, et participé aux concours dont il est sorti souvent vainqueur.

Sa santé ne lui a pas permis de venir au repas des Anciens de la commune, il recevra donc son cadeau de « doyen » à l'occasion des fêtes de fin d'année.



La Caisse primaire d'assurance maladie

Avez vous mis à jour votre carte vitale cette année

Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie. Elle garantit une prise en charge immédiate de vos dépenses de santé.

Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

La carte vitale c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMU, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...) vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.



CPAM : une adresse postale unique pour tous les courriers

La CPAM des Côtes d'Armor a mis en place une adresse postale unique sur le département.

Si vous dépendez du régime général de sécurité sociale, quel que soit votre lieu d'habitation en Côtes d'Armor, vous devez désormais adresser tous vos courriers à cette seule adresse :

CPAM des Côtes d'Armor
22024 Saint-Brieuc cedex 1

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM. Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

Lundi 4 janvier
Goûter du 3ème âge

Vendredi 15 janvier
Loto du Twirling

Dimanche 24 janvier
Bal du 3ème âge

Mardi 2 février
Goûter du 3ème âge

Dimanche 21 février
Bal du 3ème âge

Mardi 2 mars
Goûter du 3ème âge

Samedi 6 mars
Couscous des Ecureuils

Samedi 13 mars
Saint Patrick – jumelage

Samedi 27 mars
Bal de country

Mardi 6 avril
Goûter du 3ème âge

Vendredi 16 avril
Loto du twirling

Mardi 4 mai
Goûter du 3ème âge

Mardi 1er juin
Goûter du 3ème âge

Vendredi 4 juin
Loto du jumelage

Samedi 12 juin
Repas de la country

Vendredi 25 juin
Gala de twirling

Dimanche 4 juillet
Tournoi des Ecureuils

Mardi 6 juillet
Goûter du 3ème âge

Dimanche 11 juillet
Bal du 3ème âge

Mercredi 14 juillet
Brocante du jumelage

Samedi 7 et dimanche 8 août
Fête du cheval

Dimanche 15 août
Pardon de Lancerf

Mardi 7 septembre
Goûter du 3ème âge

Dimanche 26 septembre
Repas communal des anciens

Samedi 2 octobre et dimanche 3
Compétition des cavaliers

Mardi 5 octobre
Goûter du 3ème âge

Mardi 2r novembre
Goûter du 3ème âge

Samedi 6 novembre
Moules frites des Ecureuils

Jeudi 11 novembre
Repas des anciens combattants

Vendredi 19 novembre
Loto du Twirling

Mardi 7 décembre
Goûter du 3ème âge

Vendredi 10 décembre
Repas des anciens

Un réel succès pour les Amis du Cheval du Goëlo

En octobre, les Amis du Cheval du Goëlo organisait sa première manifestation, une rando d'endurance équestre de 3 épreuves : 20, 40 et 60 km. Il s'agissait de sentiers répartis sur les communes de Plourivo et de Plounez. Les 60 bénévoles requis ce jour-là et disséminés aux carrefours, aux ravitaillements ou aux contrôles ont fait un excellent travail, souligne le Président.

Jean-Pierre LE HEGARAT constate qu'aux dires des 73 cavaliers compétiteurs, les circuits étaient techniques avec de bons dénivelés. Sur l'aire de stationnement on s'apercevait que si les départements bretons ont répondu présents, le Grand Ouest était également représenté.

Les chevaux les plus endurants sont partis du Mézou à 9 H 30 et les cavaliers de la petite boucle sont revenus vers 16 h, si bien que l'esplanade équestre a connu une belle animation toute la journée. Les badauds présents ont pu à loisir admirer les montures et les contrôles vétérinaires, se restaurer et applaudir les lauréats des trois courses.

« Une réussite en tous points de vue, rappelle Jean Pierre LE HEGARAT, de nombreux concurrents, un temps excellent et des chemins en parfait état sur des sites magnifiques ».

Devant une telle euphorie, pas de doute, il faudra dans l'avenir compter dans les circuits d'endurance du Grand Ouest, une toute nouvelle étape : les bois et les landes de PLOURIVO.



CLUB DU SOLEIL DES CÔTES D'ARMOR (C.S.C.A)

Le Club du Soleil des Côtes d'Armor existe depuis 1981 en tant qu'association naturiste départementale. Il est implanté sur le terrain de la route de St Ambroise à Plourivo depuis l'année 1982. L'année 1993 a vu la construction du home, inauguré en septembre 1995 en présence d'élus locaux. Il permet aux adhérents de tout le département d'avoir une structure en dur et la possibilité de venir toute l'année profiter des installations et des activités du club : réunions conviviales, repas, randonnées, rencontres avec les autres clubs de la région ou des régions voisines.

Le C.S.C.A. est un club adhérent au conseil régional naturiste de Bretagne et à la fédération Française de Naturisme.

Le mouvement naturiste, né dans les années 30, est une façon de vivre en harmonie avec la nature, dans un cadre familial et convivial, dans le respect de soi et des autres.

Le naturisme, en France, c'est 20 000 membres adhérents à la fédération, c'est aussi 2 000 000 de pratiquants, à la fois sur la centaine de plages autorisées, dans les 150 clubs associatifs comme celui de Plourivo ou les 130 centres de vacances dont certains ont une capacité d'accueil de 10 000 personnes l'été. Enfin, la Fédération Internationale de Naturisme fédère une trentaine de pays sur tous les continents.

Le C.S.C.A. fait partie des 8 entités naturistes bretonnes : 6 clubs (Brest, Rennes, Lorient, St Malo, Belz, Plourivo) et 2 centres de vacances (Pallietter à Bourseul et Le Bois de la Roche à Néant sur Yvel)

Les Côtes d'Armor ont 3 plages naturistes répertoriées : Beg Léguer près de Lannion, Les Rosaies à Plérin et Le Lourdouais à Erquy, sans parler des nombreuses criques où se rassemblent les adeptes, français et étrangers.

Notre club de Plourivo est donc ouvert toute l'année. Nous pratiquons le naturisme lorsque le temps le permet et les adhérents ont la possibilité de mettre leur caravane ou tente du mois de mai au mois d'octobre.

Durant les mois de juillet et d'août, le club accueille les vacanciers naturistes de passage, en tentes, caravanes ou camping-cars. Ce sont principalement des étrangers : Hollandais, Belges, Anglais, mais cette année, nous avons remarqué une certaine affluence de Français. Les séjours varient de 3 jours à 3 semaines. Certains reviennent tous les ans, car ils apprécient vraiment le cadre, le calme et les balades de proximité.

Afin de s'ouvrir sur l'extérieur, le club propose la location de sa salle de 120m² de début novembre à fin avril. Cette salle peut convenir à des petits groupes d'une cinquantaine de personnes pour des anniversaires ou autres. La cuisine, la vaisselle et le terrain sont à disposition. Les modalités de location peuvent nous être demandées au 06-81-20-72-69.

Enfin, toujours dans un souci d'ouverture, le club participe tous les deux ans, au festival du chant de marins de Paimpol. Nous étions 14 bénévoles cette année pendant les 3 jours de fête à préparer les cocktails sur les bateaux et à en filtrer les visites.

Voilà une brève présentation du club et du mouvement naturiste en général. Il est bien sûr possible de nous contacter pour en savoir plus sur nos diverses activités. Ce n'est pas parce que nous devons être discrets que nous nous coupons pour autant de l'extérieur.



La Comtesse de Mauduit, une grande Résistante

Le repas des Anciens s'est déroulé le 27 septembre à la salle polyvalente, dans une excellente ambiance et sous l'œil bienveillant de la Comtesse de Mauduit dont le portrait avait été suspendu pour la circonstance près du bar. Cette œuvre de 1,20m de large sur 1,50m de haut, réalisée par Chérianne, peintre et femme de Léon-Paul Fargue, a été léguée à la commune en juillet dernier par Mme Brigitte Guérin.



Roberta Laurie était née le 24 septembre 1891 en Ecosse mais passa la plus grande partie de sa jeunesse aux Etats-Unis, dans le Massachussets. En épousant le comte Henri de Mauduit, elle devint châtelaine du Bourg-Blanc. C'est dans son château qu'elle s'illustra pendant la Résistance, lors de la seconde guerre mondiale. En effet, elle y hébergea dès 1941 de nombreux combattants alliés dont les avions avaient été descendus par la DCA allemande dans les environs. Ces aviateurs se réfugiaient au Bourg-blanc où ils se cachaient à la barbe des Allemands dans le double plafond de l'étage. Ensuite, quand les conditions étaient requises, ils regagnaient l'Angleterre grâce au réseau Shelburn.

Hélas! Elle fut dénoncée pour ses actions patriotiques et arrêtée le 12 juin 1943. Elle séjourna quelques temps à la prison d'Angoulême avant d'être internée dans le camp de concentration de Ravensbrück qui fut libérée par les Américains pendant été 1944.

Durant cette période, elle travailla avec des Polonaises dans une usine d'armement de Leipzig.

De retour en France, elle reprit ses activités de châtelaine jusqu'au jour où le couple décida de se séparer. Diminuée physiquement par une longue maladie, elle finit ses jours à Lan Ouern, chez Mme Tanvez et sa fille Bernadette qui l'avaient gentiment recueillie.

Le jour de son enterrement, le 1 août 1975, le Colonel Rémy, grande figure de la Résistance, lui rendit, en présence d'anciens combattants de la Royal Air Force, un vibrant hommage en affirmant que « le souvenir de cette femme exemplaire continuera de vivre chez ceux qui l'ont connue et admirée ».

C'est pourquoi, chaque 8 mai, lors de la commémoration de la fin de la guerre 39-45, M. le Maire et les Anciens Combattants ne manquent pas d'aller se recueillir sur la tombe de la comtesse et d'y déposer une gerbe.

Sur ce document datant des années 60, Mme de Mauduit et Mme Marie Floury, chauffeuse de taxi et future présidente du club du troisième âge, sont allées à l'aéroport de Lannion chercher des aviateurs anglais revenus en France sur les traces de leurs exploits.



L'entrée du château de la famille de Mauduit.

Tableau d'E. Howard



Sur ce tableau exposé dans la salle du conseil municipal, Mme de Mauduit, nouvellement libérée par ses compatriotes, est peinte avec sa tenue de déportée.



Jean-Yves TOULLELAN habite au 88 route de l'Europe. Plourivotain de souche, il a 60 ans depuis le 29 octobre, date à laquelle il a pris une retraite méritée après avoir travaillé, entre autres, 12 ans comme mécanicien chez l'autocariste Guégan à Yvias, puis 16 ans chez Arin, dans la maintenance du matériel ostréicole.

Elu conseiller municipal en 2007, Jean-Yves ne s'ennuiera pas pendant sa retraite puisque outre ses occupations municipales, il s'adonne au tournage sur bois et à la photographie animalière.

Si sa première passion l'habite depuis de nombreuses années, sa deuxième, en revanche, date de 5 ans à peine.

C'est au contact d'un ancien professionnel de la photo installé à Bégard qui était venu lui livrer quelques jolis morceaux de bois d'if, que Jean-Yves entre pour la première fois en contact avec sa nouvelle passion. Car M. Chermat qui donne des cours de photographie à Ploumagoar, ne manque pas de dire à son interlocuteur que son appareil de photo est de piètre qualité. Alors piqué par la curiosité, Jean-Yves se fait fort d'en connaître un peu plus et d'améliorer son matériel. C'est ainsi que depuis 4 ans il fait partie des 85 mordus qui, plusieurs fois par semaine, se rendent à Ploumagoar parfaire leur maîtrise de la photographie.

Jean-Yves n'est pas encore un orfèvre en la matière mais son matériel n'a rien à envier à celui d'un professionnel : un Nikon 70-400 D 200 avec objectif pour les mammifères et les oiseaux, et un objectif 105-2.8 pour la macrophotographie; Les connaisseurs apprécieront.

Dès qu'un rayon de soleil naturel illumine la nature, le voilà parti à la rencontre de l'imprévu vers ses lieux de prédilection que sont le Houel, Frynaudour, Traou Nez, la réserve Lapique à Ploubazlanec...

Le résultat, après de longs moments d'attente, se concrétise alors dans les expositions d'art animalier. Ce fut le cas cet été à la Maison de l'Estuaire, lors de la fête de la Nature. En général, les photographes animaliers se regroupent lors d'expositions car, comme le souligne Jean Yves, « on peut être satisfait, si dans une année on a réussi 10 belles photos ».

Si sa passion vous intéresse, vous pouvez contacter Jean Yves TOULLELAN au 02 96 55 91 59.

Vous voulez faire connaître votre passion ?

Contactez la mairie, surtout vous Mesdames, qui n'avez pas encore eu les honneurs de notre nouvelle rubrique.



Le Sous-Préfet rencontre les élus de la CCPG

Philippe de Gestas de Lespérour, Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Brieuc, a rencontré les élus du territoire Paimpol-Goëlo le lundi 7 septembre dernier.

Il s'est rendu sur les sites de Boulgueff à Plouézec, où sera implantée la future zone ostréicole communautaire, et sur le site de Coat-Ermit à Plourivo, dont la CCPG sera maître d'œuvre de la réhabilitation.

A Coat-Ermit, il a visité le futur centre d'hébergement touristique surplombant le Trieux. A terme, ce bâtiment accueillera des scolaires, des groupes les randonneurs qui souhaitent faire une halte sur le territoire avant de poursuivre leur voyage à pied sur le GR 34 et/ou en kayak le long du Trieux.

En fin de visite, il a fait le point sur plusieurs projets de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo avec les élus. Ensemble, ils ont abordé de nombreux sujets comme le projet hydrolien Paimpol-Bréhat, la mise en place d'un agenda 21 sur le territoire de la CCPG, la Route Départementale 7, reliant Paimpol à Saint-Brieuc, ou encore le maintien des services publics sous une forme renouvelée.

La venue de Philippe de Gestas de Lesperoux était une prise de contact depuis sa nomination en janvier dernier. Aucune décision n'a été prise lors de cette journée car « le but n'était pas de boucler les dossiers à tout prix, mais de travailler ensemble pour avancer sereinement et que les projets se concrétisent sans problème », ont conclu Maurice Goarin, Président de la CCPG, et le Sous-Préfet.



Des nouveaux locaux

Lors du conseil communautaire du mois de juin, les élus communautaires ont voté l'achat d'une maison située 6 rue Pierre Labbé, à côté du siège de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo (CCPG). Ce nouveau bâtiment devrait, lorsque les travaux seront terminés, accueillir une partie des services de la CCPG : cinq compétences dont la production et la distribution d'eau potable sont déléguées à la CCPG à compter du 15 décembre 2009 par arrêté du Préfet des Côtes d'Armor. L'acquisition de la maison mitoyenne à la Maison du Développement permettra de faire face à l'augmentation de l'effectif communautaire.



Nouvelle politique des déchets 2010 - 2015

Lors du Conseil Communautaire du 13 octobre dernier, les élus se sont prononcés sur une nouvelle organisation du service de collecte et de traitement des déchets sur le territoire Paimpol-Goëlo. Le but est d'augmenter le tri des déchets sur le territoire, qui plafonne actuellement à 19%. En effet, une tonne de déchets non triés, c'est-à-dire le contenu de votre bac, coûte **trois fois plus cher** à traiter qu'une tonne de déchets triés.

C'est dans ce contexte que les conseillers communautaires ont approuvé :

- La mise en place d'une collecte de déchets triés (papiers/cartons/emballages plastiques) en porte à porte à raison d'un passage tous les 15 jours dans les zones agglomérées.
- La généralisation à une collecte par semaine des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) sur tout le territoire.
- La généralisation de la Redevance Spéciale pour les professionnels dès le premier litre collecté par les agents du service.

Ces nouvelles orientations seront effectives dès le début de l'année prochaine. La généralisation de la collecte de déchets triés n'entraînera pas la disparition des éco-points, qui restent le lieu privilégié de dépôt du verre.

Une feuille sous la plume...

Le bulletin de liaison de la Maison de l'Estuaire

BOIS DE CHAUFFAGE SUR PIED

La commune de Plourivo et le Conservatoire du littoral ont démarré les ventes de bois de chauffage sur le massif de Penhoat-Lancerf.

L'office national des forêts est chargé de marquer les arbres à abattre et de rédiger le contrat de vente entre l'acheteur et le propriétaire. Le tarif est fixé à 15€ le Mètre cube.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de l'ONF afin de se voir délivrer une part de bois sur pied.

Contact :
Christophe Guézou : 06-87-60-35-65

Appel aux dons

Pour étude sur les micro mammifères, nous recherchons des pelottes de réjection de chouettes. Contact à la Maison de l'Estuaire.



L'évènement

La Communauté de Communes Paimpol-Goëlo réhabilitera le site de Coat-Ermit

La Communauté de Communes paimpol-Goëlo va réhabiliter l'ancienne ferme de Coat-Ermit située à Plourivo dans le bois de Penhoat-lancerf, qui est la propriété du Conservatoire du Littoral. C'était auparavant un équipement d'accueil appartenant à la Ville de Saint-Brieuc et géré jusqu'en 2000 par les Eclaireurs de France. Une convention de maîtrise d'ouvrage a été signée le vendredi 20 novembre par Maurice Goarin, Président de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo, Michel Raoult, Maire de Plourivo et Denis Bredin, délégué départemental du Conservatoire du Littoral.

A terme, le site sera complémentaire de la Maison de l'Estuaire. Coat-Ermit sera un des trois sites d'hébergement du territoire Paimpol-goëlo (avec une capacité de 25 à 30 places) auquel s'ajoute l'hébergement dans la maison du garde-barrière, située le long de la ligne SNCF Paimpol-Guingamp. Cette ligne est un des atouts majeurs du site : il suffit de demander un billet Montparnasse-Traou-Nez au guichet pour y accéder depuis Paris.

Les travaux d'aménagement sont estimés à 500.000€. Ils seront financés à 30% par le Conservatoire du Littoral (150.000€ maximum) et la CCPG à hauteur de 100.00 Euros, une fois les subventions déduites, et débuteront en 2010.

Les prairies de coat-ermit restaurées

Depuis quelques années, les parcelles de Coat-Ermit (achetées depuis 1 an et demi par le Conservatoire du Littoral) et quelques autres, déjà propriété du CEL, étaient laissées à l'abandon.

Dans le souci de maintenir les milieux ouverts, important pour le fonctionnement du massif, il était nécessaire de mettre en place une gestion. Le choix s'est porté sur le pâturage et la signature d'une convention avec un éleveur, celui-ci s'engageant à suivre les recommandations et les obligations du Conservatoire du Littoral.

Pour permettre l'installation des animaux, le CEL a financé la totalité des travaux de broyage sur les 10 Ha, et les fournitures nécessaires à la mise en place d'une clôture fixe en bord de chemin de randonnée.



Une feuille sous la plume...

Le bulletin de liaison de la Maison de l'Estuaire



Les plantes invasives (suite) l'herbe de la Pampa

Récemment échappée des jardins et des parcs, l'herbe la Pampa envahit les terres abandonnées et le littoral.

L'herbe de la Pampa porte le nom scientifique de *Cortaderia selloana* et appartient à la famille qui regroupe des plantes comme le Blé, l'Orge, le Bambou et les « herbes » en général. Son aspect particulier la rend aisément reconnaissable. Elle forme en effet de grandes touffes qui atteignent une hauteur de 4 mètres. Leurs inflorescences forment des plumeaux jaunâtres qui culminent au sommet de la plante de la fin de l'été jusqu'à l'hiver.

La plante s'est répandue dans les milieux naturels à partir du début des années 1990. Après avoir facilement colonisé les anciennes zones industrielles abandonnées, elle s'est installée principalement dans les milieux littoraux.

Grâce à une croissance rapide et une forte production de biomasse, l'herbe de la Pampa peut rapidement occuper l'ensemble de l'espace colonisé. Ses racines et ses feuilles, bien développées, lui permettent de capter facilement les nutriments du sol et la lumière du soleil.

La reproduction de l'herbe de la Pampa est particulièrement efficace et en fait une conquérante des milieux naturels. Chaque pied peut en effet émettre des graines à plus de 25 km à la ronde.

L'herbe de la Pampa monopolise l'ensemble de l'eau, des nutriments et de la lumière disponible. Elle remplace donc rapidement les autres espèces, plus petites et moins compétitives.

L'herbe de la Pampa est réputée pour être particulièrement inflammable. En occupant de vastes surfaces, sur des milieux fragiles, elle contribue à augmenter le risque d'incendie et la disparition d'autres espèces.

L'herbe de la Pampa est dotée de feuilles longues, acérées et coupantes. Nombre de personnes se sont déjà blessées avec ses feuilles. Les cas d'inflammation de coupures dues à l'herbe de la Pampa ne sont pas rares.

Dans les zones pâturées, des coupures ont été observées sur la bouche des animaux.

Plusieurs méthodes permettent de lutter plus ou moins efficacement contre l'Herbe de pampa. Coupe mécanique ou manuelle, arrachage qui consiste à extirper la plante du sol en emportant le maximum de racines. A défaut d'arrachage, la coupe des plumeaux avant la formation des graines, peut éviter à la plante de se propager. Enfin le bâchage. Il est important de bâcher les souches résiduelles encore ancrées dans le sol. Cela empêche la plante de capter la lumière et retarde voire annule la reprise de la plante.

La saison 2009 en chiffres

100

Mètres de murets restaurés

400

personnes ont participé aux animations

24 500

Voyageurs par la vapeur du Trieux

35

Animations

27 000

Visiteurs

5

Exposants

12

Engoulevants

10

Hectares de restauration de prairie